



N° 09 – septembre 2023

Samedi 23 septembre : marche unitaire pour la fin du racisme systémique, des violences policières, pour la justice sociale et les libertés publiques.

La politique néolibérale de Macron ne cesse de creuser les inégalités sociales. Cette politique pour s'imposer de force repose sur des méthodes autoritaires, des lois sécuritaires et une doctrine du maintien de l'ordre décriée jusque dans les plus grandes instances internationales. Par exemple, le comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD) se dit préoccupé par la « pratique persistante du profilage racial » et par « l'usage excessif de la force dans l'application de la loi » (rapport du 8 juillet). Une politique qui stigmatise les étrangers et étrangères, les personnes sans papiers... et qui fait le lit de l'extrême droite. On préfère nous parler du port de l'abaya à l'école plutôt que des problèmes structurels que rencontre l'Éducation nationale, des difficultés de notre système de santé ou de la crise écologique.

Les premières victimes de l'aggravation des inégalités sociales et de l'inflation, sont notamment les jeunes des quartiers populaires. Les réformes de la macronie accentuent la pauvreté en durcissant l'accès aux prestations sociales. Les populations racisées ou issues des classes sociales défavorisées sont victimes de violences institutionnelles et systémiques, notamment policières. Le meurtre de Nahel, tué par un policier à bout portant le 27 juin 2023 à Nanterre en est un exemple.

La répression (judiciaire, policière...) s'étend aussi contre les mouvements sociaux et écologistes, comme lors de la lutte contre la réforme des retraites rejetée par l'immense majorité des travailleurs/travailleuses et leurs syndicats ou à Sainte-Soline. La liberté associative, directement et indirectement, est de plus en plus mise en cause (par exemple, [en menaçant la LDH](#)).

La crise démocratique (interdiction des manifestations, réforme des retraites à coup de 49.3), sociale et politique que nous traversons est très grave. Nous ne pouvons accepter qu'il y ait encore d'autres morts comme Nahel, ou d'autres blessé-es, victimes des violences policières.

Reprenons la rue samedi 23 septembre pour faire front ensemble contre la répression des mouvements sociaux, démocratiques et écologiques, pour la fin du racisme systémique, des violences policières, et pour la justice sociale climatique, féministe et les libertés publiques.



Le gouvernement cajole les très hauts fonctionnaires et met en place la baisse du pouvoir d'achat pour la grande majorité des fonctionnaires

Les gouvernements de ces dernières années se sont accordés pour geler le point d'indice dans la fonction publique. Dans un contexte de forte inflation, Macron a revalorisé le point d'indice de 3,5 % en juillet 2022 et de 1,5 % en juillet 2023.

Une véritable provocation quand dans le même temps, le taux d'inflation (IPCH) sur un an oscille entre 5 et 7 % depuis début 2022. Conséquence : la baisse du pouvoir d'achat s'accélère, elle a baissé de près de 30 % depuis 1996.

L'avancement à l'ancienneté, les changements de grade, les primes ne suffisent pas à compenser la baisse du pouvoir d'achat du point d'indice. En 2021, le salaire net moyen dans la fonction publique d'État était inférieur à celui de 2011 ! Nul doute que la situation sera bien pire à l'issue de 2023.

Pendant ce temps-là, les administrateurs d'État, la clientèle de la macronie, ont vu leur rémunération augmenter jusqu'à 25 % grâce à des

revalorisations tant des grilles que des primes. À la fois symptomatique et indécent.

Face à ce qui (surtout sur la durée) conduit à un véritable appauvrissement, nous ne pouvons que revendiquer :

- une hausse immédiate du SMIC net pour le porter à 1 700 € net,
- une hausse immédiate de 15 % du point d'indice dans la fonction publique,
- l'indexation des salaires sur l'inflation.

Contre les bas salaires dans la fonction publique, nous ne voulons pas des « primes ponctuelles » (lesquelles peuvent ne pas perdurer et qui ne comptent que marginalement pour les retraites) mais une revalorisation significative des grilles des agents.

Vers la fin des imprimantes à l'Insee ?

Dans le cadre du nouveau marché du matériel d'impression, la direction va opérer une grande purge sur le parc d'imprimantes à la DG : nous allons passer d'une imprimante pour 15 agents à une pour 50. En outre, nous ne pourrons plus imprimer directement : il faudra aller badger à l'imprimante pour pouvoir lancer l'impression. La direction utilise l'argument assez bidon de l'écologie... pour « justifier » en réalité des économies budgétaires. En outre, et contrairement aux idées reçues, dans certains cas précis il peut être [plus écologique d'imprimer un texte que de le lire](#) et de le travailler à l'écran.

Dans le domaine de l'électronique, le plus polluant est bien souvent la fabrication et le transport, et non l'utilisation. Or à l'Insee nous passons par un contrat de location des imprimantes. Tous les 5 ans, l'Insee doit rendre l'ensemble des imprimantes, quel que soit leur état, sans savoir si elles seront réutilisées ou jetées. Une véritable politique écologique demanderait de ne renouveler que les machines ne pouvant plus être réparées.

Prendre la question de l'écologie au sérieux, ce n'est pas culpabiliser les agents quand ils impriment un texte. C'est plutôt supprimer certaines activités non essentielles, parasites voire même carrément nuisibles (financement des énergies carbone, publicité, marketing...). Pour conjurer la catastrophe écologique qui s'annonce (et qui a déjà commencé), il faudrait planifier à minima l'Économie et mutualiser/socialiser certains grands moyens de production, afin de permettre certaines économies d'échelle au plan écologique - le tout devant aussi viser à plus de « démocratie économique ».

Opacité sur la prime CIA (complément indemnitaire annuel)

Pour les agents de catégorie A, un « complément indemnitaire annuel » (CIA) est censé valoriser « l'engagement professionnel ». Chaque directeur ou directrice dispose d'une enveloppe globale à répartir entre les agents selon son bon vouloir selon leur « groupe de fonctions » (niveau du poste occupé). Un agent peut toucher un montant compris entre zéro et un montant maximal qui varie selon son « groupe de fonctions ».

Mais concrètement les critères d'attribution sont totalement opaques. Comment cette enveloppe est-elle répartie et selon quels critères ? Quoi qu'il en soit aucune justification n'est donnée aux agents, lesquels ne font que constater après-coup le montant qui leur est alloué : zéro visibilité.

Non seulement c'est le règne de l'arbitraire, mais, de surcroît, on ne peut que s'inquiéter de la part sans cesse croissante de telles primes dans la rémunération totale, au détriment du traitement indiciaire (dont le pouvoir d'achat ne cesse de baisser).

Nous nous opposons à l'individualisation des salaires. Nous défendons notre statut, qui « déconnecte » notre salaire des appréciations exprimées par la hiérarchie. Ce statut contribue à garantir notre indépendance et à nous mettre à l'abri des pressions.

Dans l'immédiat, nous exigeons que la direction de l'Insee mette fin à cette opacité ambiante, et qu'elle permette à chacun de comprendre le montant de la prime en question.

* * * * *

Après le voile et le burkini... voici venu le temps de l'abaya !

Selon ce qu'on lit sur [le site même du gouvernement](#), la laïcité reposerait sur trois principes :

- la liberté de conscience et celle de manifester ses convictions, dans les limites du respect de l'ordre public,
- la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses,
- l'égalité de toutes et tous devant la loi, quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions.

Premier point : si à l'évidence le principe de laïcité s'applique aux agents du service public via l'obligation de ne pas faire état de leur religion (par exemple les enseignants), en revanche ce principe ne passe pas par l'obligation faite à certains usagers de ces services publics d'en faire autant (par exemple ici les élèves). On ne demande évidemment pas aux usagers d'ôter tout signe distinctif pour passer aux impôts ou à l'hôpital ! Les manœuvres « abaya », de facto manœuvres islamophobes, récemment entreprises par le tout nouveau ministre de l'Éducation nationale, Gabriel Attal, reposent donc sur une forme de dévoiement de ce principe de laïcité.

Second point : comment reconnaître une « abaya » ? Nul ne sait en vérité. Le gouvernement n'a évidemment transmis aucune définition précise de cette fameuse « abaya ». Et pour cause : les musulmans eux-mêmes n'en donnent pas.

Conséquence : on est forcément là dans l'arbitraire du flou le plus « artistique ». Et comme il fallait s'y attendre, dans cette chasse à « l'abaya » certains cas plus que litigieux se sont déjà produits, avec les formes d'humiliation qui peuvent aller jusqu'aux exclusions pour robes trop longues et trop noires, etc.). Comment exclure en interdisant des cas présumés « d'abaya » tout en autorisant des robes pourtant bien longues ?

En clair, dans ces conditions, comment statuer ? En se basant sur l'origine présumée de l'élève ?

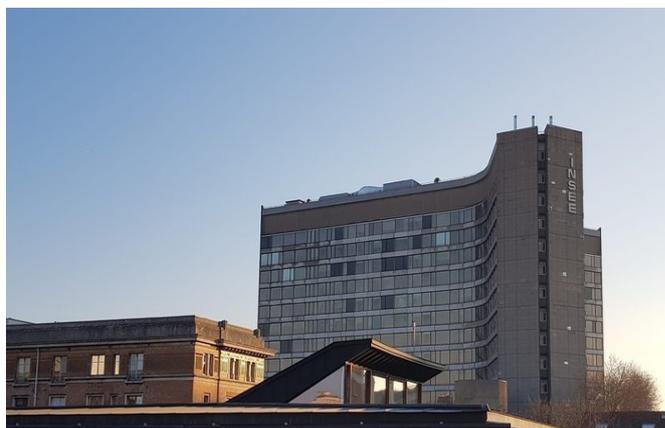
Le combat contre la destruction de la tour MK1 continue !

[L'association IN C' Malakoff](#) organise depuis des mois l'opposition à la destruction de notre cher tripode, avec une forte détermination : une pétition a recueilli près de 20 000 signatures. Ce combat est soutenu par la mairie PCF de Malakoff, par le député LFI de la circonscription, Aurélien Saintoul et des membres du GIEC. Ils dénoncent :

- à l'instar de l'Ordre des architectes, l'aberration architecturale, qui consiste à détruire un bâtiment original pour le remplacer par un mur de béton assez horrible,
- l'aberration écologique,
- l'aberration économique : l'étude multicritère, présentant 3 scénarii de restructuration, estime qu'une restructuration coûterait 25 à 50 millions d'euros en moins et émettrait près de 30 % de carbone en moins.

Une aberration écologique puisque plutôt que de rénover cette tour, l'État choisit de détruire, d'évacuer 45 000 tonnes de gravats par camion... pour ensuite réacheminer une quantité astronomique de matériaux donc un va et vient de camions sillonnant la France avec des déchets. En France, les déchets bâtimentaires représentent 70 % des déchets totaux dont [la moitié vient des destructions](#). La production de béton est très émettrice de gaz à effet de serre ([9 % de la totalité des émissions de gaz à effet de serre en 2019 selon l'OCDE](#)) et [consommatrice de sable, ressource rare](#).

Nos collègues de la Dares et Drees qui doivent déménager dans cette future tour reçoivent déjà des pubs leur vantant ce nouveau bâtiment écologique. Pourtant, selon l'étude multicritère, les améliorations que l'on peut espérer en terme de qualités environnementales du futur bâtiment, il faudra attendre entre 400 et 800 ans pour compenser les gaz à effet de serre (GES) émis par cette destruction/reconstruction. C'est long ! La tour MK1 n'ayant pas atteint 60 ans avant qu'on choisisse de la démonter, combien de destructions/reconstructions auront lieu avant que le futur bâtiment n'ait pu compenser les GES de sa destruction/construction ?



Alors que la démolition de l'ancienne cafeteria a commencé le 28 août, la mairie de Malakoff a déposé en urgence un référé-suspension contre la destruction, et exige de l'État une étude environnementale sérieuse. Nous sommes solidaires de ce combat pour la réhabilitation de MK1 aux normes écologiques et fonctionnelles actuelles, plutôt qu'une destruction pure et simple, laquelle a été décrétée « du haut » sans tenir compte de l'opinion de la population locale.

Sur ce point-là, voir par exemple cette tribune cosignée par quelques 350 organisations et personnalités [dans la revue Politis](#). Cette tribune traduit bien le désarroi et la contestation ici engendrés par ce qui, de facto, constitue une fois de plus des manœuvres islamophobes et sexistes de stigmatisation.

En outre, la référence « dans les limites du respect de l'ordre public » pose le problème désormais récurrent de la définition pour le moins extensive (comprendre en fait : de

l'instrumentalisation sécuritaire qui en est faite à tout bout de champ) de « l'ordre public ».

Troisième point : le fait que nos impôts continuent depuis des décennies à financer les écoles privées (lequel de surcroît, institutionnalise une forme de ségrégation scolaire par l'argent), confessionnelles comprises est par construction même en totale contravention avec le principe de laïcité ici affiché par Macron et son gouvernement. Comme ils le prétendent, le principe de laïcité est leur seul sujet de préoccupation, alors que Macron,

Attal et leurs collègues commencent par cesser ce financement massif et sur les deniers publics des écoles privées confessionnelles.

Chacun l'aura donc bien compris : cette sortie médiatique d'Attal vise surtout à faire diversion quant à la situation pour ainsi dire catastrophique au sein de l'Éducation nationale : au point même qu'on ne sait plus comment recruter les enseignants nécessaires.

Ces manœuvres, de facto islamophobes, conduiront aussi à diviser et à stigmatiser les musulmans, plus précisément les femmes musulmanes. Ce qui par ailleurs confère à ces manœuvres un caractère sexiste susceptible, là aussi, de séduire du côté de l'extrême droite, et du côté d'une partie de la droite, macronie comprise.

Le 4 septembre 2023, c'est-à-dire le jour de la rentrée, la situation était la suivante :

- 5,3 millions d'élèves,
- 298 cas d'abaya, et 67 cas de refus d'y renoncer,
- 800 000 élèves victimes de harcèlement,
- 8 000 postes d'enseignants supprimés depuis 2017 ([source : SNES/FSU](#)),
- plus de 3 000 enseignants manquants rien que dans le secondaire,
- dans la moitié des établissements, au moins un enseignant manquant,
- en lycée professionnel, plus d'un quart des enseignants manquant à l'appel,
- 10 jours après la rentrée : [13 500 lycéens sans affectations](#), à tel point même que [même Claire Hédon la Défenseure des droits a dû monter au créneau](#).

Quand notre DG parle de « sobriété » pour évoquer les privations alimentaires contraintes

Georges Orwell parlait de la « décence ordinaire » des gens du peuple à l'opposé du comportement des soi-disant élites. Les récents propos de notre DG en apportent une démonstration éloquent. Dans une interview sur France Info le 7 septembre, il a parlé de « comportement de sobriété globale » pour commenter la baisse de consommation de produits alimentaires et d'énergie, non compensée par d'autres postes de consommation. Parler de « sobriété » sous-entend que les plus pauvres se privent de nourriture (ou consomment des produits de moins bonne qualité) volontairement. C'est indécent, et les propos de notre DG ont légitimement suscité beaucoup d'indignation sur les réseaux sociaux.

Au lieu de se laisser aller à ce type de commentaires, notre DG aurait pu choisir de mettre en avant des éléments qui montrent que les travailleurs s'appauvrissent pendant que les capitalistes se gavent. Par exemple, sur un an, entre le deuxième trimestre 2022 et le deuxième trimestre 2023, les dividendes et intérêts reçus par les ménages (les plus fortunés) ont augmenté de 21 % tandis que les salaires bruts n'augmentaient que de 6 %. Depuis plusieurs trimestres, les salaires réels baissent alors que les revenus du capital s'envolent. Voilà des informations que notre DG se prive bien de communiquer au grand public lors de ses passages télévisés...

Vers un appauvrissement massif des fonctionnaires retraités

Pour les fonctionnaires, la part des primes dans la rémunération est passée de 15 % en 1988 à 22 % aujourd'hui. Selon les hypothèses transmises par le gouvernement au COR (Conseil d'Orientation des Retraites), cette part atteindrait 35 % en 2037.

Cela se traduirait par un appauvrissement massif des retraités, puisque [les primes ne rentrent que très marginalement dans le calcul du montant de la pension](#). Le taux de remplacement (rapport entre la pension de retraités et le dernier salaire) d'un fonctionnaire de catégorie B passerait d'environ 65 % à une fourchette comprise entre 50 et 55 %. Une raison de plus d'exiger une hausse du point d'indice et non des primes compensatoires ! Lesquelles primes font partie des subterfuges classiques du gouvernement visant à faire des « économies » sur le dos des agents de la fonction publique, et plus encore sur celui des retraités de la fonction publique.

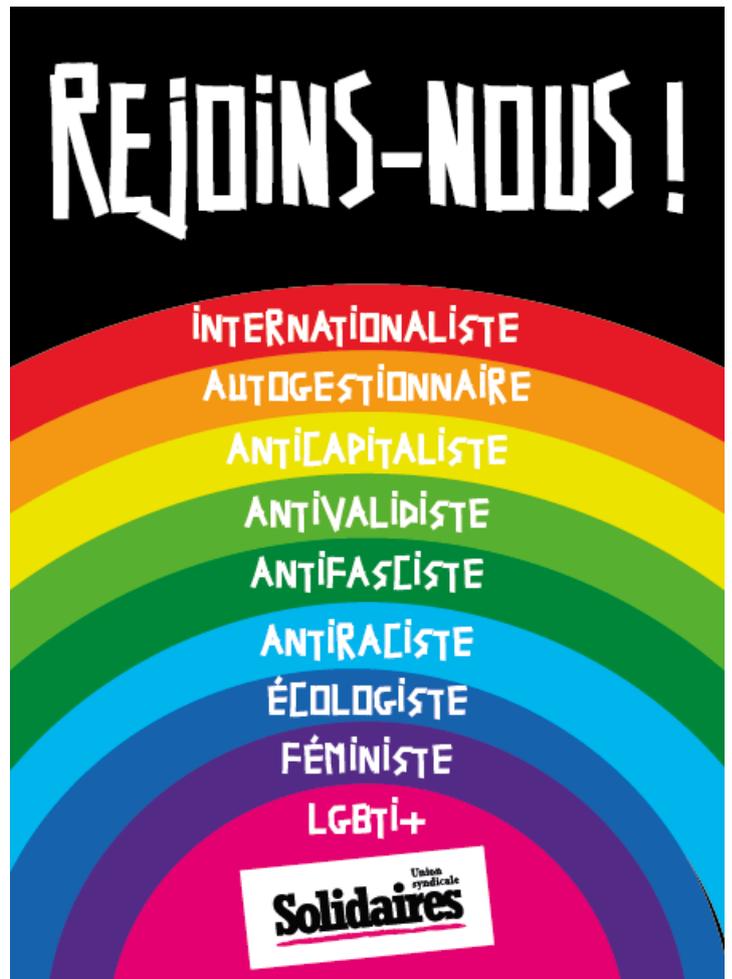
Pour la mise en place de nouveaux aménagements pour les vélos

Plusieurs vélos garés devant l'entrée de la direction générale ont été volés. Les racks actuels pour attacher les vélos ne sont pas satisfaisants : on ne peut attacher l'antivol qu'à une roue (et non au cadre), et cela oblige parfois à une sacrée gymnastique (notamment du fait que les vélos sont serrés comme des sardines, d'autant plus que les vélos actuels prennent de plus en plus de place, guidons plus larges, paniers, sacoches...).

De nouveaux racks pourraient être installés :

- avec arceaux anti-vols permettant d'attacher le cadre,
- plus sophistiqués, à deux étages par exemple, pour permettre une augmentation du nombre d'emplacements.

Nous avons porté ces propositions lors d'un récent groupe de travail avec la direction, fin août.



N'hésitez pas à nous contacter



*Nous contacter et suivre notre actualité :
Mail de la section DG : :DG75-Syndicat SUD
Site national : <http://www.sudinsee.org/>*